

Directrice : F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑: f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

⊠ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ :

formationcontinue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

## Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

Catalogue de Formation Continue 2024-2025

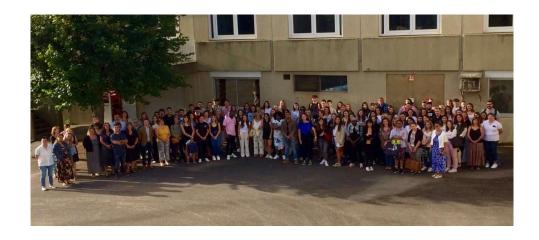


Infirmier(e)s

Aide-Soignant(e)s

A.S.H.Q

**Tout Public** 







### **SOMMAIRE**

<ul> <li>Règlement et information de la formation continue</li> </ul>	1
Fiche d'inscription	2 - 3
Description des formations	
Remise à Niveau Aide-Soignante	4 - 5
Tutorat Aide-Soignant	6 - 7
ASHQ renfort AS	8 - 9
Tutorat Infirmiers	10 - 11
• Formation PSSM : 1 <sup>er</sup> secours en santé mentale	12 - 13
<ul> <li>Préparation à la sélection pour l'entrée en formation infirmière au titre de la Formation Professionnelle Continue</li> </ul>	14 - 17
Raisonnement clinique et transmission ciblée	18 – 19
Bientraitance	20 – 21
Comprendre le vieillissement et adapter la prise en soin	22 - 23



Directrice : F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$  :

formation continue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

La responsabilité pédagogique de la formation continue est assurée par la Directrice de l'institut : Florence GIRARD

Les formations sont réalisées par l'équipe pédagogique de l'IFSI et l'IFAS.

Le secrétariat est assurée par : Stéphanie HAQUETTE – Sandra AUDY

Des professionnels peuvent intervenir en fonction des thèmes et des compétences spécifiques.

Les inscriptions se font grâce à la fiche ci-jointe en l'adressant par mail à formationcontinue@ch-ussel.fr

Une session ne pourra être ouverte qu'à partir d'un nombre minimum de participants (variable selon le thème de la session).

### Annulation:

Les demandes d'annulation et/ou de remplacement sont à formuler par écrit (par mail à <u>formationcontinue@ch-ussel.fr</u>)

Les annulations donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, 50% du montant de la participation seront demandés.

Si l'annulation est le jour de la formation, la somme totale sera retenue.

Les remplacements sont possibles jusqu'au premier jour de la formation.

L'IFSI/IFAS du Centre Hospitalier de Haute-Corrèze est certifié Qualiopi.

La Directrice,

F. GIRARD



### **FORMATION CONTINUE**

Directrice : F. GIRARD

l'expérience Formation continue N°QUA2109AOCHUSS

du 31/12/2021 au 30/12/2024

### FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

	<b>2</b> : 05 55 96 43 79	Formation choisie			
	: f.girard@ch-ussel.fr	Intitulé de la formation :			
	. i.girara@cir ussci.ii	Date(s) de la session souhaitée(s) :			
		Dute(3) we to session sounditee(3).			
2 A	venue du Docteur Roullet				
	19208 USSEL Cedex	Année de l'obtention du diplôme + Fournir un CV			
	Secrétariat IFSI	Coordonnées du stagiaire			
	<b>2</b> : 05 55 96 40 23	Mme, M :Nom de naissance :			
	Secrétariat IFAS	Né(e) le :/Ville et N° Département :			
	<b>2</b> : 05 55 96 42 56	N° ADELI :			
	⊠ :_ifas@ch-ussel.fr	N° Tel Fixe :N° Tel Portable :			
		Adresse mail personnelle (obligatoire)			
	Secrétariat Formation @@				
	Continue	Statut :     Fonctionnaire titulaire			
	<b>2</b> : 05 55 96 43 49				
	⊠:	□ Fonctionnaire stagiaire			
formationcontinue@ch- ussel.fr		□ Contractuel fonction publique			
		□ Autre (préciser)			
Sir	et:				
26 19 275 03 000 19		Etablissement d'exercice et service :			
N°	N° de déclaration d'activité :				
74	19 P 00 16 19				
		Adresse de l'établissement :			
tit	rtification qualiopi au re de la catégorie ections suivantes :				
A A	Actions de formation Validation des acquis de				



### Conditions de prise en charge des frais de formation :

	$\ \square$ Je m'engage à régler moi-même le montant de la form	ation sur présentation d'une facture
(destinataire	☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'orge de la convention de formation)	ganisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous
Si prise en c	charge par l'établissement employeur	
Nom :		
Adresse :		
Code Postal	l :Ville :	
	ignataire de la convention :	Cachet et Signature :
Personne à j		
NOM :	Prénom :	
Téléphone :	:Mail :	

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56



### FORMATION REMISE À NIVEAU DES AIDES-SOIGNANTS

Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

 $\boxtimes : \underline{\mathsf{ifas@ch-ussel.fr}}$ 

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$  :

formation continue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
   Validation des acquis de l'expérience
   Formation continue
- N°QUA2109AOCHUSS du 31/12/2021 au 30/12/2024

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Cette formation vise à accompagner et mettre à niveau les connaissances des aides-soignant(e)s en poste et diplômé(e)s selon le référentiel de 2005

### **OBJECTIFS**

Les objectifs de la formation permettant le développement de nouvelles compétences sont les suivants :

- Avoir des connaissances sur les trois missions de l'aide-soignant(e).
- Développer le raisonnement clinique permettant la réalisation par l'aide-soignant(e) d'activités dans le cadre d'une situation aiguë, en collaboration avec les infirmier(e)s.
- Intégrer la notion d'autonomie dans le cadre de l'accompagnement des personnes dans les gestes de la vie quotidienne ; en situation stabilisée.
- Expérimenter de nouvelles activités professionnelles.

Elle s'adresse à des aides-soignant(e)s diplômé(e)s avant juin 2021.

### **MÉTHODES**

Différentes méthodes et outils pédagogiques seront utilisés.

- Analyse de situations cliniques
- Approche théorique
- Approche en simulation
- Mise à disposition d'une documentation

### **CONTENU**

- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'aidesoignant
- Approche par les compétences
- Raisonnement clinique /gestion des risques
- Une attestation de présence sera délivrée après la réalisation de la formation, à la fois au participant et à l'établissement signataire de la convention.

Cette formation est non diplômante, non certifiante, non éligible.



### **LIEU DE FORMATION**

### INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Accès aux personnes en situation de handicap : contacter F. GIRARD, Directrice avant la formation

Possibilité de se restaurer au self de l'Hôpital durant les 2 jours de formation (paiement par chèque uniquement)

**INTERVENANTS:** FORMATEURS RÉFÉRENTS IFAS

Madame BARRIER Sylvie

CALENDRIER □ 22 et 23 janvier 2025 □ 12 et 13 mars 2025

□ 12 et 13 février 2025

**DURÉE**: 2 jours de formation de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 14 heures

**COÛT**: 240 Euros par participant





### **FORMATION « INVESTIR LA FONCTION TUTEUR AS »**

Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

⊠ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ :

formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

### Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
   Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

**PUBLIC CONCERNÉ** 

Cette formation vise à accompagner tout professionnel AS intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'élève AS et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage.

### **FINALITÉ**

S'approprier le nouveau référentiel de formation afin d'encadrer les élèves aidessoignants et de les aider à construire leur projet professionnel.

### **OBJECTIFS**

- Clarifier les points clefs du référentiel de formation conduisant au diplôme d'État d'Aide-Soignant
- Acculturer les AS en poste au nouveau référentiel AS du 10 juin 2021
- Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage
- Développer une posture adaptée en privilégiant la réflexivité
- Concevoir et intégrer les différents outils pour évaluer les compétences

### LE MÉTIER

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée ».



### **MÉTHODES**

Apports théoriques/Échanges

Travaux de groupe/mises en situation

Réflexion à partir de situations emblématiques

### **CONTENU**

La notion de compétence

La notion d'évaluation et ses outils

L'ensemble du dispositif d'encadrement

**INTERVENANTS:** FORMATEURS IFAS USSEL

CALENDRIER: 1ère session: les 25 et 26 septembre + 13 et 14 novembre 2024

2ème session : les 20 et 21 février 2025 + 24 et 25 mars 2025

**3**<sup>ème</sup> **session** : les 14 et 15 avril 2025 + 19 et 20 mai 2025

**DURÉE**: 2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

**COÛT**: 480 € par participant



### **ASHQ RENFORT AS**

Directrice : F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ 

formationcontinue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

### Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
   Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

Public concerné: ASHQ

### **OBJECTIFS**

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre aux ASH justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 mois, dans une structure EHPAD, SAAD et les établissements de santé; pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur les missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

### **CAPACITEES VISEES**

1. Aider la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

### Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- Etablir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne
- 2. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

### Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité ;
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires ;
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

### **Recommandations:**

Les modalités proposées s'attacheront :

- à utiliser au maximum des situations de soins si possible issues de l'expérience professionnelles des personnes en formation pour traiter les différentes thématiques ;
- à privilégier les mises en situation y compris en utilisant les méthodes d'apprentissage en simulation.



### **CONTENU**

### Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.

Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés).

Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.

### Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

La posture professionnelle (bienveillance, empathie).

L'observation de la personne âgée.

La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie.

La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe.

Organisation du travail en équipe.

L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnelle/comportement professionnel.

### Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19.

Les précautions «standard » et complémentaires, le lavage des mains.

La prévention des chutes.

### Module 4: Aider à la réalisation des soins (21h)

Préalables aux soins : critères de qualité de soins.

Respect/intimité dans les soins.

Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation de la personne.

Ergonomie : gestes et postures. La transmission des informations.

L'analyse de sa pratique sera régulièrement mise en exergue.

**DUREE:** 10 jours soit 70 heures (2 semaines non consécutives de 35h)

**CALENDRIER** 

Semaine du 17 au 21 février 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Semaine du 17 au 21 mars 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**INTERVENANT**: Equipe pédagogique formation aide-soignante

COUT: 740 € par participant 9



### **FORMATION TUTORAT INFIRMIER**

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Des professionnels ayant une expérience dans l'encadrement des étudiants et un intérêt pour la formation.

### **FINALITÉS**

- Développer des compétences en matière de tutorat à partir de sa pratique et l'enrichir d'éléments théoriques et pragmatiques.
- Favoriser la mise en œuvre du tutorat au sein des établissements de santé.
- Enrichir le partenariat stages/IFSI.

•

### **OBJECTIFS**

- Maitriser les outils de formation (référentiels, port folio).
- Se situer dans les changements induits par le référentiel de formation des infirmiers.
- Analyser sa pratique de tuteur et l'enrichir de concepts, méthodes et stratégies pédagogiques.
- Approfondir l'évaluation des compétences en stage.

**LIEU DE FORMATION: INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS** 

**INTERVENANTS:** FORMATEURS IFSI USSEL

**CALENDRIER:** 

1ère session: 17-18 octobre et 28-29 novembre 2024

**2**<sup>ème</sup> **session** : 20-21 mars et 15-16 mai 2025

**DURÉE**: 2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

**COÛT**: 500 Euros par participant

### Directrice : F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

: f.girard@ch-ussel.fr

### 2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

#### Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

### Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

### Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ :

### formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret :

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

### Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

 Actions de formation
 Validation des acquis de l'expérience
 Formation continue
 N°QUA2109AOCHUSS du 31/12/2021 au 30/12/2024





Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

⊠ :\_ifas@ch-ussel.fr

**Secrétariat Formation** Continue

**2**: 05 55 96 43 49

formationcontinue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue N°QUA2109AOCHUSS

du 31/12/2021 au 30/12/2024



« Formation PSSM : 1er secours en santé mentale »



### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public: Professionnels de structures médico-sociales ou d'organismes ayant passé une convention.

Pré requis : Aucun

### **CONTEXTE**

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours qui eux apportent une aide physique à la personne en difficulté.

### **OBJECTIFS**

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.



La formation permet de développer ses compétences d'observation et d'écoute pour accompagner une personne présentant une souffrance psychique. Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais développe un plan d'action différent : un secouriste en santé mentale pourra intervenir à plusieurs reprises pour approcher, écouter, réconforter, encourager et renseigner la personne pour la diriger vers des soins adaptés.

### **CONTENU**

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale liées aux pathologies dépressives, anxieuses, psychotiques, état de stress post-traumatique ou prises de substance

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques
- Partage d'expériences en interactivité
- Brainstorming
- Jeu de rôle
- Support vidéo
- Apports d'outils utiles (coordonnées, adresses, sites web, flyers...)

LIEU: IFSI Ussel

**INTERVENANTS:** Formateur PSSM France

### **CALENDRIER:**

• 7 et 8 novembre 2024 17 et 18 avril 2025

• 12 et 13 décembre 2024 15 et 16 mai 2025

DUREE: 2 journées soit 14 heures de formation - 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**ACCUEIL**: 8 participants minimum et 16 participants maximum

COÛT: 250 € par participant (manuel des premiers secours en santé mentale d'une valeur de 30 € inclus)



Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ 

formation continue@chussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

## Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

PREPARATION DES CANDIDATS A L'ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE PAR LA VOIE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Lieu de Formation à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

Alternance entre présentiel et distanciel

### Public concerné

Uniquement les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection et / ou toute personne ayant cotisé depuis 3 ans et inscrite à France Travail peut s'inscrire

### Épreuves de sélection

1 entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle

1 épreuve écrite d'une heure répartie en 2 sous-épreuves : 1 rédaction en lien avec le domaine sanitaire et social et 1 épreuve de calculs simples

### Le coût de la formation

- 1000 € avec financeur et 600 € sans financeur par agent
- Une convention sera établie entre l'établissement ou le candidat et l'institut de formation.
- Une attestation de suivi de formation sera délivrée à chaque candidat.



### **OBJECTIFS**

- Préparer les candidats à l'épreuve écrite qui comporte une épreuve de français et une épreuve de mathématiques
- Préparer les candidats à l'entretien
- Améliorer les capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction
- Améliorer les capacités de raisonnement mathématique

### 1. LE PROGRAMME

La formation conjugue des temps de présentiel et de la formation à distance

La préparation à distance permet aux personnes de gérer leur préparation en autonomie, tout en ayant un calendrier contraint.

Le candidat est accompagné pendant toute sa formation par un tuteur.

Le programme aborde les points suivants :

- Présentation des épreuves de sélection
- > Apport de connaissances sur la formation et le métier d'infirmier
- Apport de connaissances sur des thématiques en lien avec l'actualité sanitaire et sociale
- Soutien pour la construction du dossier et la préparation de l'entretien
- Méthodologie d'analyse
- Construction d'un plan
- Raisonnement mathématiques
- Révision des opérations de base

### 2. L'ORGANISATION

La préparation débute le 2 décembre 2024 au 17 février 2025. Elle peut être adaptée en fonction de la période d'inscription du candidat.

Selon le calendrier établi, un sujet est envoyé, par mail, à chaque candidat avec des documents supports en lien avec le thème retenu.

Le candidat doit retourner, par mail, le sujet rédigé.

Une correction à la fois sur la méthodologie (forme) et le raisonnement (fond) lui est retournée selon le calendrier établi.

Deux épreuves « blanches » sont organisées sur table à l'institut dans les mêmes conditions que la sélection.



### 3. DÉROULÉ DU PROGRAMME

THEMES	OBJECTIFS	CONTENU
Bilan de positionnement	Se situer avant la formation par rapport aux différents objectifs	Grille de positionnement
	Se familiariser avec les épreuves de	Présentation de la préparation
Présentation générale de la	sélection et la préparation	Organisation individuelle
formation		Les épreuves
	Construire son projet	La formation en IFSI
		Le métier d'infirmier
		Remise à niveau des capacités rédactionnelles en fonction des devoirs remis
Préparation à la sous épreuve écrite de français	Développer ses capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction	Remise à niveau des connaissances en mathématiques en fonction des devoirs remis
		Développer des connaissances dans le domaine sanitaire et social
		Revoir la méthodologie de l'écrit
Préparation à la sous-épreuve de calculs simples	Développer ses capacités mathématiques : raisonnement et calculs	Remise à niveau en fonction des résultats obtenus lors du 1 <sup>er</sup> devoir : exercices sur les opérations de base, les pourcentages, les proportions.
		5 devoirs à rendre
Épreuves blanches	Gérer le temps et la situation d'examen	2 devoirs blancs en situation réelle à l'IFSI
	Structurer la présentation de son	CV et projet motivé
Préparation à l'entretien	profil, de son parcours, de ses motivations	Règle de l'entretien
	motivations	Entrainement avec débriefing
Bilan final	S'auto évaluer	Même grille qu'au départ



### 4. CALENDRIER

Sujet	Date et lieu	A rendre pour	Correction
N°1	2 décembre de 9h à 12h à l'IFSI (présentiel) Remise d'1 sujet	9 décembre	16 décembre
N°2	16 décembre – Envoi sujet	20 décembre	23 décembre
N°3	23 décembre : envoi sujet	3 janvier	6 janvier
N°4	6 janvier envoi sujet	13 janvier	20 janvier
N°5 Concours blanc	20 janvier de 8h30 à 12h à L'IFSI (Présentiel)		27 janvier
N°6	27 janvier	3 février	10 février
N°7 Concours blanc	10 février de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'IFSI (Présentiel)		17 février
N° 8	17 février de 8h30 – 17h à l'IFSI : préparation à l'entretien		

### 5. COUT DE LA PRÉPARATION

Sans financeur : 600 €

Avec financeur : 1000 €

Possibilité de régler en plusieurs fois si prise en charge personnelle



Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$  :

formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
   Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

FORMATION RAISONNEMENT CLINIQUE ET TRANSMISSIONS CIBLEES

**PUBLIC CONCERNÉ: IDE** 

Pré-requis : aucun

**Contexte** : Les transmissions ciblées sont une obligation légale et leur qualité est un élément essentiel à la continuité des soins et la prévention des risques. Les transmissions ciblées favorisent la prise en soins des personnes en permettant d'organiser et de simplifier la circulation des informations entre professionnels.

L'identification des cibles s'appuie sur l'observation et le raisonnement clinique du soignant. Ce dernier se met en place de façon implicite pour les professionnels ce qui le rend complexe à expliciter.

### **OBJECTIFS**

- \* Optimiser le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées
- \* Identifier les pratiques liées aux transmissions ciblées
- \* Resituer les transmissions ciblées dans le contexte réglementaire
- \* Approfondir et remobiliser la méthodologie des transmissions ciblées

### **CONTENU**

- \* Les différentes étapes du raisonnement clinique : approche théoriques
- \* Le lien entre raisonnement clinique et transmissions ciblées
- \* Le contexte réglementaire
- \* Approche théorique et pratique des transmissions ciblées



### **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

- -Apports théoriques
- -Brainstorming
- -Partage d'expérience
- -Exercice d'application à partir de situation de soins

<u>LIEU DE FORMATION</u>: Institut de Formation

**DUREE**: 2 jours de formation

### **CALENDRIER**

- 25 et 26 novembre 2024
- 10 et 11 mars 2025
- 24 et 25 novembre 2025

**COUT**: 240 Euros (deux cent quarante euros) par agent – 14 heures de formation

**INTERVENANTS**: Formateurs IFSI



Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$ :

formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formationValidation des acquis de
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS

l'expérience

du 31/12/2021 au 30/12/2024

FORMATION « BIENTRAITANCE »

PUBLIC CONCERNÉ: : AS /AES

PRÉREQUIS aucun

**CONTEXTE** 

La notion de <u>bientraitance</u> est née au milieu des années 1990. Elle fait partie intégrante des réflexions sur les soins en institution.

Des textes législatifs, dont la loi du 4 mars 2002 « relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé » a sensibilisé le public sur la qualité et la sécurité des soins.

L' HAS, attentive aux pratiques des soignants, a inscrit la **bientraitance** au cœur de la procédure de « certification » des établissements de santé.

D'ailleurs, le « malade » n'est-il pas devenu « une personne hospitalisée » dont la singularité ne laisse plus de doute ?

### **OBJECTIFS**

### Cette formation va permettre aux professionnels de soins :

- d'évaluer leur accompagnement au quotidien
- de prioriser le respect d'autrui dans les soins et le prendre soin
- de repérer les fragilités et les attentes de la personne la personne âgée
- de faire évoluer leurs valeurs professionnelles afin qu'ils puissent réajuster ou clarifier leur identité professionnelle
- de coupler la bientraitance au projet personnalisé d'accueil, d'accompagnement (projet de vie et projet de soins)
  - d'identifier les situations difficiles qui peuvent générer un risque de maltraitance.
- de découvrir des pistes de réflexion afin de se positionner spontanément dans une logique de bientraitance.



### **CONTENU**

- La physiologie et les pathologies du vieillissement
- Les besoins et attentes de la personne âgée
- Les valeurs du soignant et de la personne âgée
- Rappel sur le droit des patients
- Le soin et le prendre soin
- L'importance d'une communication adaptée
- Les 10 points de bonnes pratiques de « contention » et notion d'éthique

### **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

La formation repose sur des apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, films, études d'écrits professionnels, échanges et analyses de situations vécues par les stagiaires,

<u>Les participants auront la possibilité de revêtir un simulateur pour se confronter artificiellement aux difficultés du vieillissement</u>

**LIEU DE FORMATION : Institut de formation** 

**DUREE**: 3 jours soit 21 heures de formation

**CALENDRIER:** Session 1: 7, 8 et 9 octobre 2024

Session 2: 8, 9 et 10 janvier 2025

**Session 3**: 18, 19 et 20 juin 2025

**COUT**: 360 €

**INTERVENANT:** Formateur GARAU Sylvie



Directrice: F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

☑ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

⊠: ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\boxtimes$  :

formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret:

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

Actions de formationValidation des acquis de

l'expérienceFormation continueN°QUA2109AOCHUSS

du 31/12/2021 au 30/12/2024

### COMPRENDRE LE VIEILLISSEMENT ET ADAPTER SA PRISE EN SOIN

PUBLIC CONCERNÉ: : AS

Prérequis : aucun

### **CONTEXTE**

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique.

Cette notion reprise par les médias, les instances politiques, sociales, est un sujet complexe.

Le vieillissement biologique transforme progressivement l'adulte en bonne santé en un individu fragile, vulnérable, en perte d'autonomie.

Le concept de «fragilité», aujourd'hui largement utilisé, demande aux accompagnants des connaissances spécifiques.

### **OBJECTIFS**

### Cette formation va permettre aux professionnels de soins :

- De développer leurs connaissances sur la personne âgée
- De comprendre les répercussions du vieillissement sur le quotidien,
- D'adapter leur accompagnement
- De prévenir les situations défavorables.



Directrice : F. GIRARD

**2**: 05 55 96 43 79

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

**2**: 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

**2**: 05 55 96 42 56

Secrétariat Formation Continue

**2**: 05 55 96 43 49

 $\bowtie$ 

formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret :

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
   Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
  N°QUA2109AOCHUSS
  du 31/12/2021 au 30/12/2024

**CONTENU** 

- Notion de « gériatrie »
- Le « vieillissement »
- Les principales pathologies du vieillissement
- Les valeurs des personnes âgées
- Les droits de la personne âgée en institution
- Les spécificités de la communication
- Son rapport à l'espace et à ses objets personnels
- La maladie d'Alzheimer : physiopathologie, relation d'aide, repérer la douleur, le deuil blanc

• Les activités au quotidien

- Les relations avec les familles
- Vieillir et mourir

### **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

La formation repose sur des apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, films, quizz, questionnaires, études d'écrits professionnels, échanges et analyses de situations vécues par les stagiaires,

Les stagiaires bénéficieront d'un dossier « formation en gériatrie »

<u>Les participants auront la possibilité de revêtir un simulateur pour se confronter artificiellement aux difficultés du vieillissement</u>

Lieu de formation : Institut de formation

**DUREE**: 3 jours soit 21 heures de formations

CALENDRIER: 14; 15; 16 octobre 2024 15; 16; 17 janvier 2025

25 ; 26 ; 27 juin 2025

COUT: 360 €







